



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN  
**COMMUNE DE KILSTETT**  
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU WISSEMBOURG

Accusé de réception en préfecture  
067-216702373-20260922-DCM26\_78-DE  
Date de télétransmission : 24/09/2026  
Date de réception préfecture : 24/09/2026

---

## *EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL*

---

### **SÉANCE ORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2026**

**Sous la présidence de Monsieur Olivier MEYER, Maire**

*Nombre de conseillers élus : 23*

*Conseillers présents ou représentés : 23*

*Conseillers en fonction : 23*

*Convocation du 18 septembre 2026*

**Les Adjoints au Maire :** Simone BAUER, Audrey KRIEGER, Jean- Philippe LIENHARD, Esther GREINER, Olivier SIEGEL.

**Les membres du Conseil Municipal :** Christine ZINCK, Francis ADAM, Evelyne SCHMITTER, Nathalie MOURER, Sébastien JUNG, Emelyne-Anne BRAME, Cathie MANTZ, Clara CANCEMI, Benoît ROMILLY, Sylvie MATHIS, Noudjoud GUIMONT.

**Absents excusés :**

Damien DONNOT donne procuration à Audrey KRIEGER

Raphaël FAUVELLE donne procuration à Sylvie MATHIS

Alain KISTNER donne procuration à Simone BAUER

Emeline KRATZ donne procuration à Benoît ROMILLY

François LEGROS donne procuration à Olivier SIEGEL

Julien MORITZ donne procuration à Jean-Philippe LIENHARD

### **26/78 SIGNATURE CONVENTION MISE A DISPOSITION DU TERRAIN DE FOOTBALL ET ANNEXES LIGUE GRAND EST DE FOOTBALL 2026-2030**

En contrepartie du versement une subvention de 12 500 EUR au titre du fonds d'aide au football amateur pour la rénovation de l'éclairage du stade de football, la ligue du Grand Est de Football, demande la signature d'une convention de mise à disposition à titre gratuit du terrain de football ainsi que du club house et des vestiaires lorsque celle-ci en fait la demande et selon la disponibilité des équipements.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DÉCIDE** de mettre à disposition gratuitement le terrain de football ainsi que les vestiaires et le club house à la ligue du Grand Est de football lorsque celle-ci en fait la demande et sous réserve de la disponibilité des équipements

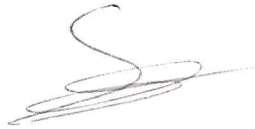
**AUTORISE** le maire à signer la convention de mise à disposition

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme.

A Kilstett, le 23 septembre 2026

La secrétaire de séance,  
Evelyne SCHMITTER



Le Maire,  
Olivier MEYER

